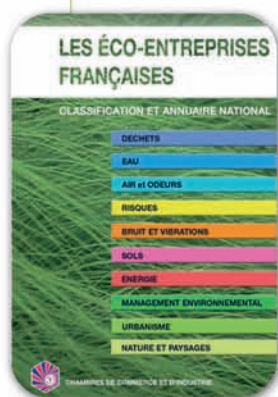


les éco-entreprises
de Champagne-Ardenne

de Champagne-Ardenne
les éco-entreprises



Les éco-entreprises sont des entreprises qui proposent des offres de biens et de services capables de mesurer, prévenir, limiter ou corriger les impacts environnementaux*.



Les éco-entreprises concernent une grande variété de métiers comme l'assainissement, la dépollution, le conseil, le traitement mobilisant des acteurs divers, aussi bien dans les secteurs de l'eau, de l'air, des déchets, etc.

Au niveau régional, ont été retenues également les activités de :

- Règlementation
- Diagnostics Bilan Carbone®
- PDE (Plan de Déplacements Entreprises)
- Eco-conception
- Et produits respectueux de l'environnement.

En France, elles produisent environ 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuels et affichent un taux de croissance de plus de 10 % depuis une dizaine d'années. La filière se décompose en un ensemble disparate, avec la présence de grands groupes internationaux, issus principalement des secteurs des déchets, de l'eau et de l'énergie, avec à leurs côtés un tissu de PME-TPE, notamment pour les marchés de l'instrumentation, des produits de substitutions et les métiers du conseil.

La plupart du temps, ces PME travaillent en sous-traitance des grands opérateurs ou sur de nouveaux services comme la performance énergétique et l'éco-conception.

*Voir définition OCDE en page Avertissement

Contexte de l'étude économique sur les éco-entreprises de Champagne-Ardenne

Il est important de développer et de structurer cette filière d'excellence et d'avenir. Cette monographie des éco-entreprises régionales a pour objectif d'améliorer nos connaissances sur les secteurs régionaux des éco-activités et sur leurs potentiels. Elle permet d'identifier leurs déterminants de développement et leurs perspectives d'évolution, afin de proposer des dispositifs efficaces pour accroître la visibilité et le rayonnement des éco-entreprises de Champagne-Ardenne en France et dans le monde.

Les données présentées ici sont le résultat d'une enquête régionale qui s'est déroulée du 13 mars au 30 septembre 2009 auprès des 405 éco-entreprises recensées. L'étude économique est basée sur les retours de 134 enquêtes soit un retour de 33,1 %. Pour rappel, seules les entreprises ayant au minimum 20 % de leur chiffre d'affaires réalisé avec une clientèle autre que les particuliers ont été retenues. Pour certaines entreprises, la part d'éco-activité ne concerne qu'une partie de l'activité globale.

Sources d'informations

Le site national www.eco-entreprises.fr, la base de données CRCI des 40 000 entreprises de Champagne-Ardenne, le guide régional publié par l'Ademe "Des solutions pour vos déchets", annuaires professionnels.

Le recensement des éco-entreprises de cet annuaire a été possible par l'extraction automatique du fichier national éco-entreprises, ayant automatiquement un code APE déchet ou eau : 3600Z, 3700Z, 3811Z, 3812Z, 3821Z, 3831Z, 3832Z, 4677Z.

Il n'existe pas de codes APE spécifiques pour les autres activités.

Les résultats de l'enquête

La région Champagne-Ardenne bénéficie de sa position stratégique au cœur des courants d'échanges de l'Europe occidentale. Elle dispose d'un des meilleurs potentiels nationaux au niveau des énergies renouvelables et représente actuellement le 4^e parc éolien en France.

De plus, la Champagne-Ardenne est la première région de France à avoir réalisé un plan climat avec une concertation de l'ensemble des acteurs et une démarche territoriale poussée.

Le domaine des éco-entreprises et des écotecnologies est extrêmement porteur et la région Champagne-Ardenne dispose de nombreuses cartes à jouer dans ce secteur. Elle compte déjà un grand nombre d'entreprises travaillant depuis longtemps sur les thématiques de l'environnement et plus largement du développement durable.

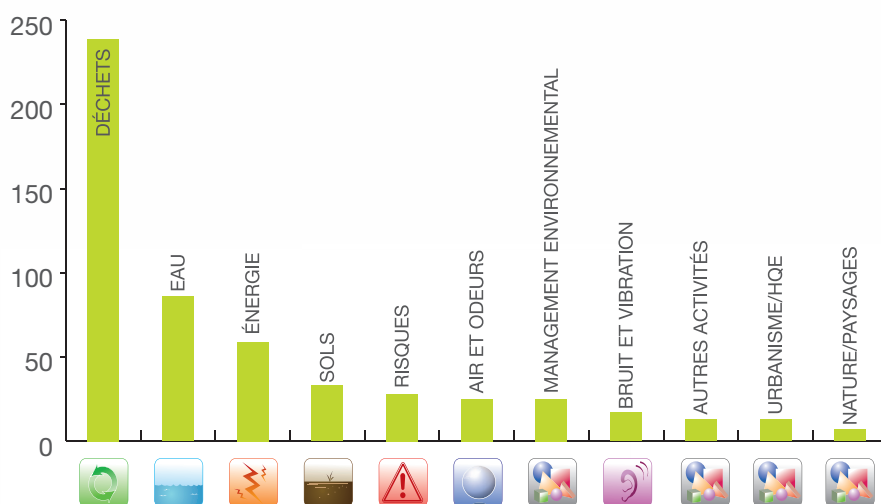
Profil

L'analyse des données des secteurs et de la répartition régionale portent sur la totalité des 405 entreprises identifiées. Les informations suivantes (âge des entreprises, nombre de salariés, le statut, le marché, la clientèle et les axes de développement) proviennent exclusivement des résultats des enquêtes qui ont été complétées.

Secteurs

La classification nationale des domaines d'activités et des métiers proposée par l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie est représentative du recensement régional effectué en Champagne-Ardenne.

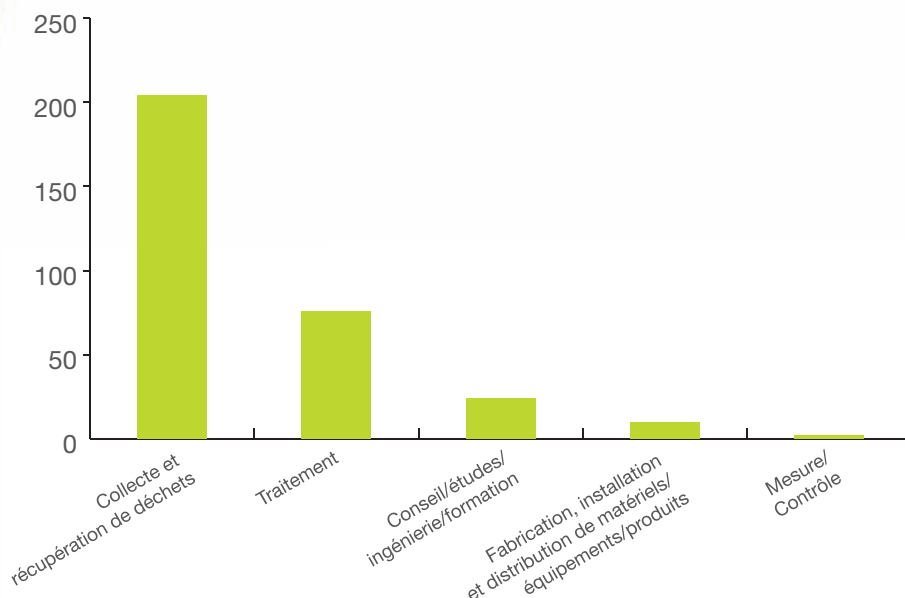
Eco-entreprises par domaine d'activité



En Champagne-Ardenne, la répartition par éco-activités montre que 47 % des éco-entreprises identifiées sont inscrites dans les métiers des déchets. Ce secteur des déchets, additionné au secteur de l'eau forment à eux seuls 64 % des éco-entreprises de la région. Même si ce chiffre est important, il est à relativiser par rapport aux 90 % qu'ils représentent au niveau national. Cela signifie que les éco-entreprises de Champagne-Ardenne exercent des activités très diversifiées.

Le marché des déchets est dominé par la récupération de matières métalliques et non métalliques et le traitement des ordures ménagères. Le marché de l'eau concerne principalement le traitement des eaux usées.

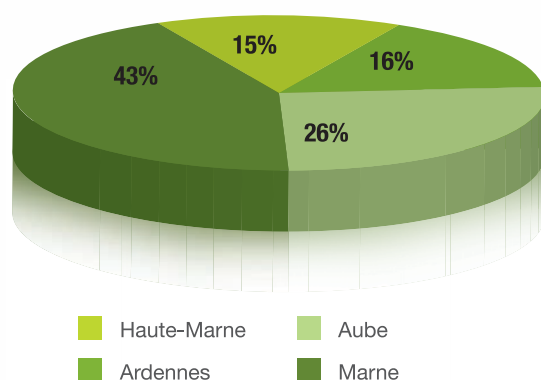
Nombre d'entreprises par métier des déchets



Il est intéressant de remarquer la 3^e position du secteur de la maîtrise de l'énergie, d'autant que celui-ci vient d'être tout récemment rajouté à la classification nationale. Ce secteur, comme les secteurs restants (risques, bruit, sols, air & odeurs) sont des filières plus spécialisées représentant un nombre plus restreint d'entreprises, mais qui connaissent les plus fortes augmentations d'activité dans les pays développés.

Notons enfin l'importante diversité des entreprises positionnées sur les marchés de l'environnement : **elles révèlent 90 codes APE différents.**

Répartition géographique



405 éco-entreprises ont été identifiées dans la région Champagne-Ardenne.

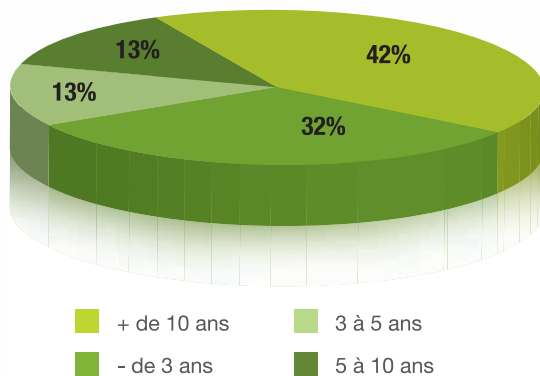
Leur répartition est en corrélation avec la répartition des entreprises et de l'emploi dans la région : le département de la Marne possède à lui seul 43 % des éco-entreprises de la région (en nombre d'entreprises).

Les départements des Ardennes et de la Haute-Marne restent en retrait de cette répartition géographique des éco-entreprises de la région.

La répartition des éco-entreprises sur le territoire champardennais est donc proportionnelle à l'implantation du tissu économique régional.

⁽¹⁾ Le département de la Marne enregistre 43,7 % des 40 000 entreprises de la région.

Age des entreprises



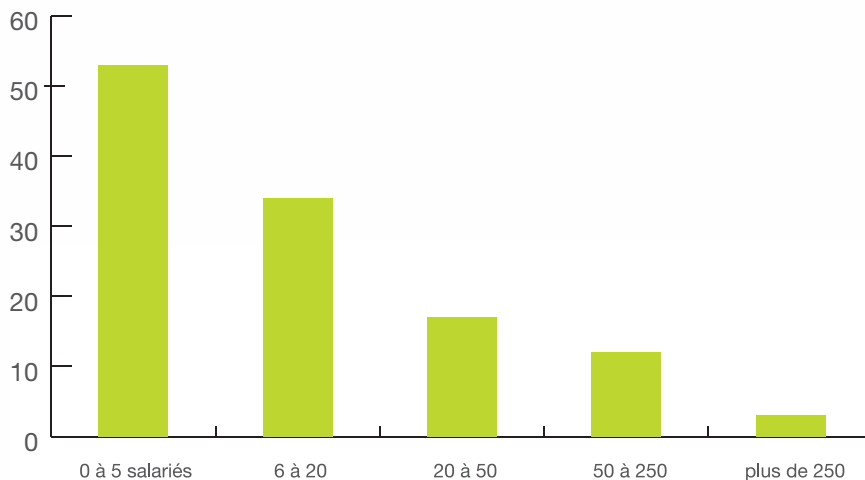
La filière des éco-entreprises paraît jeune et dynamique : 32 % des 134 éco-entreprises ayant répondu à l'enquête d'identification ont moins de 3 ans d'existence.

Le secteur est encore dans sa phase d'expansion : au total, ce sont 58 % des éco-entreprises qui ont moins de 10 ans.

Nombre de salariés

Les éco-entreprises ayant répondu à l'enquête totalisent 3674 emplois. Au vu des 33 % de retours d'enquêtes, nous pouvons donc estimer le nombre d'emplois total à environ 10 000.

Nombre d'entreprises en fonction de l'effectif salarié



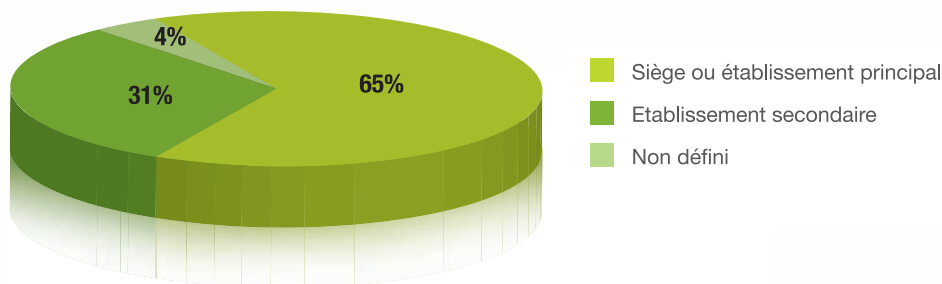
Classification déterminée sur les 123 entreprises ayant répondu à l'information dans l'enquête

Plus de 70 % des éco-entreprises ayant répondu à l'enquête sont des PME au sens européen du terme (moins de 250 salariés, n'appartenant pas à plus de 25 % à un groupe industriel de plus de 250 salariés, chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'€).

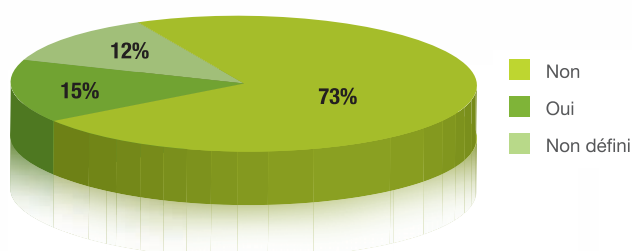
Les entreprises de moins de 5 salariés sont majoritaires. Seules 3 entreprises comptent plus de 250 salariés. 84 % d'entre elles comptent moins de 50 salariés.

Les PME ont une importance essentielle car pour presque les trois quarts elles ont leur siège ou leur établissement principal en Champagne-Ardenne.

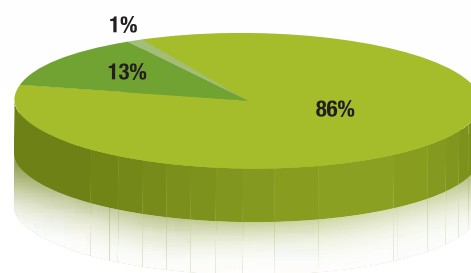
Statut des éco-entreprises de Champagne-Ardenne



Appartenance à un groupe



Appartenance à un organisme professionnel



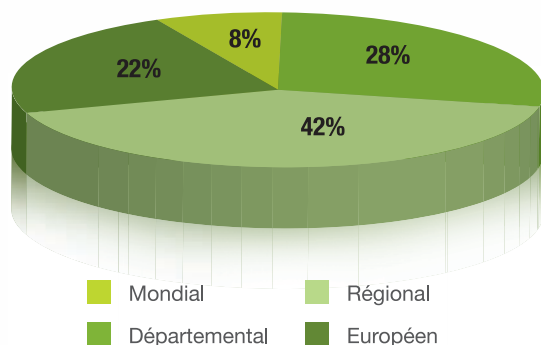
Enfin, il est intéressant de noter que 73 % des éco-entreprises régionales n'appartiennent pas à un groupe. Cela sous-entend que leur stratégie de développement leur est propre.

13 % des entreprises appartiennent à un organisme professionnel tels que la FEDEREC (Fédération des Entreprises du Recyclage), l'UIMM (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie), la CGPME (Confédération Générale du Patronat des Petites et Moyennes Entreprises), la FNADE (l'organisation professionnelle représentative des métiers de la dépollution et de l'environnement), ou des organismes de type Qualit'ENR.

Le marché des éco-entreprises de Champagne-Ardenne

Le chiffre d'affaires cumulé pour 93 entreprises ayant complété l'information est de 714 millions d'€. Le chiffre d'affaires total des 405 éco-entreprises de Champagne-Ardenne est estimé à plus de 1 milliard d'€.

Le marché des éco-entreprises est principalement local. En effet, 70 % ont un marché départemental ou régional. L'activité des éco-entreprises à l'international est encore réduite et très ciblée sur certains pays, l'Allemagne et la Belgique. Seules 8 % ont un marché mondial.



22 % des entreprises ayant répondu à l'enquête déclarent avoir une activité à l'export.

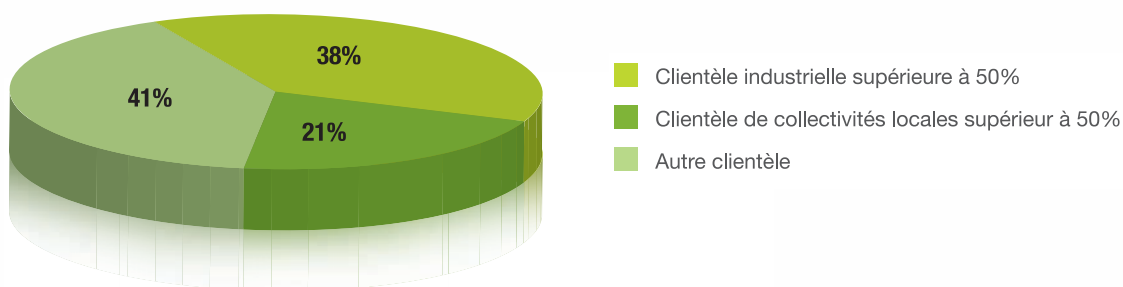
Les principales zones d'exportations :

- Europe : Allemagne, Belgique, Pays-Bas
- Asie : Chine, Japon, Vietnam
- Afrique : Maroc, Tunisie, Algérie
- Amérique : Etats-Unis, Canada

La clientèle

Les éco-entreprises vendent leurs produits et services principalement au sein de la région. Pour 38 % des entreprises, plus de la moitié de leur clientèle est industrielle. La clientèle est majoritairement représentée de collectivités locales pour 21 %.

Les autres secteurs de clientèle recensés et qui concernent 41 % des entreprises restantes sont les entreprises de commerce, du bâtiment travaux publics ou du secteur agricole (principalement pour la récupération de déchets, comme les végétaux ou les produits phytosanitaires, mais également pour l'énergie photovoltaïque).



Les axes de développement

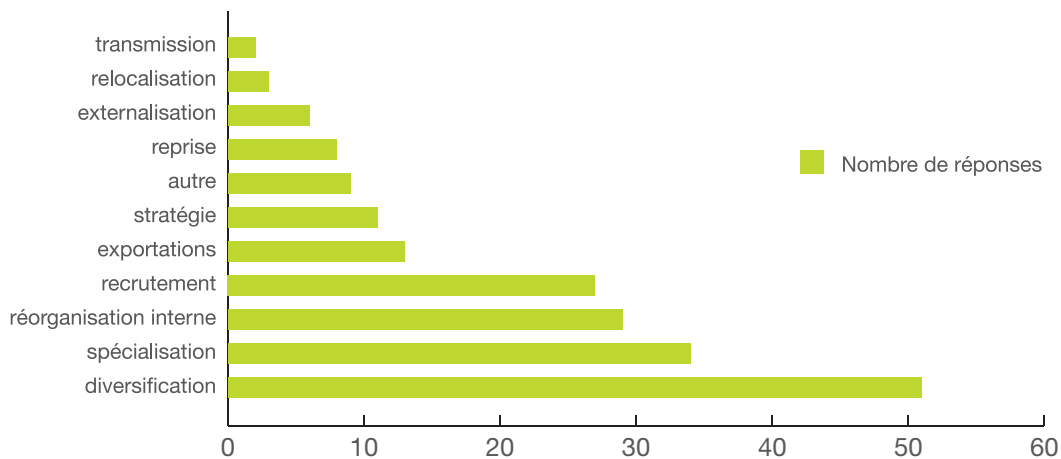
La dynamique de l'entreprise

La dynamique de l'entreprise inclut l'ensemble des activités y compris celles qui ne sont pas des éco-activités. La diversification des produits (ou services) est le premier axe de développement cité par 50 % des répondants.

Spécialisation, réorganisation interne et recrutement sont cités dans plus de 25 % des cas. Le nombre de réponses concernant le recrutement illustre un réel potentiel de croissance et d'opportunité d'emplois pour l'avenir.

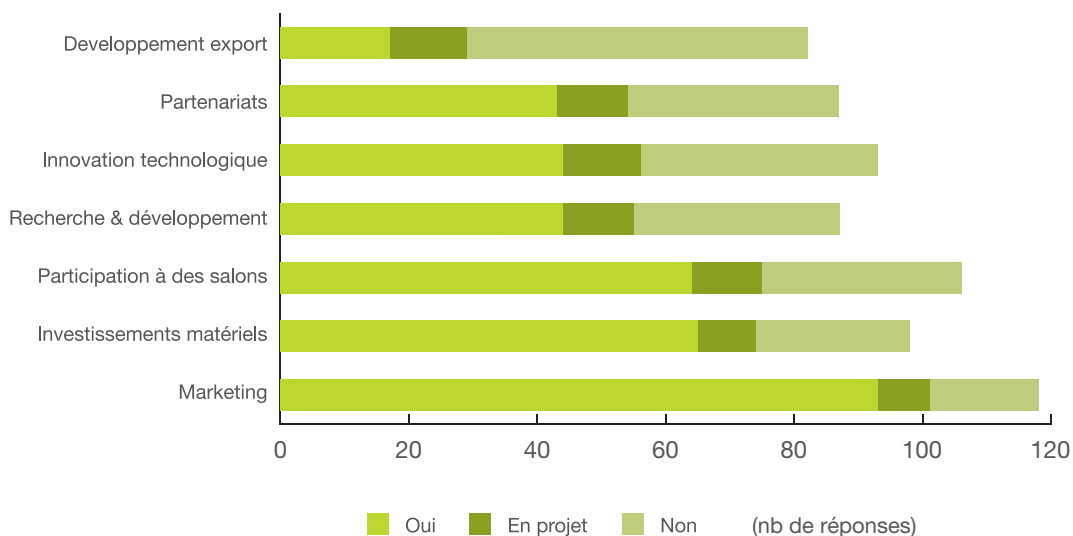
Ces résultats montrent un véritable souci de maîtriser un savoir-faire tout en proposant des nouveaux produits et des nouveaux services.

La dynamique de développement



Les actions dans le domaine de l'environnement

Les actions mentionnées ne concernent que le développement de la part des éco-activités de l'entreprise.



Plus de 75 % entreprises régionales mentionnent le marketing comme une action de développement ce qui montre qu'elles mettent en avant leur éco-activité.

Les investissements matériels et la participation à des salons sont également cités par plus de la moitié des entreprises.

Les entreprises citant Recherche & Développement mentionnent également partenariats et innovation technologique dans la plupart des cas.

Seulement 20 % des entreprises travaillent à l'international, mais 15 % ont en projet de se développer à l'export.

Conclusion

Le territoire champardennais dispose d'un vivier de professionnels qui couvre l'ensemble des éco-activités des secteurs classiques, déchets et eau, mais aussi de secteurs plus spécialisés (air et odeurs, risques...). Ces avantages peuvent lui permettre de le définir potentiellement comme un acteur de premier plan sur les marchés nationaux et internationaux. Les éco-entreprises sont des partenaires à part entière du développement de notre territoire.

Le frein principal pour nos éco-entreprises régionales est le manque d'information et le manque de visibilité. Les éco-entreprises ont des difficultés à identifier les autres entreprises de la filière, partenaires ou concurrentes. L'objectif donc est tout d'abord de se faire connaître et de se connaître entre elles.

Cette enquête fait ressortir la carte d'identité des éco-entreprises régionales, pour mettre en place des stratégies de développement, de révéler les facteurs de compétitivité de la filière et de cibler les besoins et les opportunités sectorielles. Elle montre les orientations prioritaires à mener pour favoriser et promouvoir le développement territorial de la filière champardennaise des éco-entreprises.

annuaire
sounsite